CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL

LES CHIFFRES CLES 2012
DE LA TELEVISION GRATUITE

Méthodologie

Le présent document analyse l'offre et l'origine des programmes sur les chaînes gratuites autorisées par le Conseil supérieur de l'audiovisuel en 2012.

L'offre de programmes des chaînes gratuites porte sur les 16 services de télévision nationale gratuite sur lesquels le Conseil exerce un contrôle, c'est-à-dire les chaînes de France Télévisions (France 2, France 3, France 4, France 5 et France Ô) et les chaînes privées (TF1, M6, D8, TMC, NT1, NRJ 12, W9, D17, Gulli, i>Télé et BFM). Ne sont donc pas prises en compte Arte, LCP et les tranches en clair de Canal+.

Ce document a été élaboré à partir des données issues du suivi et du contrôle des chaînes effectué par le CSA.

Sommaire

Offre de programmes en 2012	*P.3*
Répartition de l'offre de programmes	*P.4*
Profil des chaînes	*P.12*
Evolution de l'offre de cinéma	*P.14*
Evolution de l'offre de fiction	*P.15*
Répartition des œuvres audiovisuelles	*P.19*

DIRECTION DES PROGRAMMES
DÉPARTEMENT DES TÉLÉVISIONS GRATUITES

Les points clés de l'année 2012

Les grandes tendances

En 2012, l'offre de programmes des chaînes gratuites, hors chaînes d'information, est dominée par la fiction audiovisuelle, qui reste stable par rapport à 2011 et maintient un écart de plus de 5 points avec les autres catégories de programmes.

En soirée, l'offre de programmes se recentre autour de la fiction audiovisuelle (29%) et du cinéma (8%).

L'offre de cinéma, qui a progressé rapidement entre jusqu'en 2008 sous l'impulsion des chaînes lancées en 2005, tend à se stabiliser. *A contrario*, elle diminue de manière régulière sur les chaînes historiques.

Seules trois chaînes (France 3, D8 et NT1) proposent une offre majoritairement constituée de fictions nationales. Cependant, d'autres chaînes comme TF1 peuvent réserver une part moins importante aux fictions européennes et d'expression originale française tout en proposant un volume de fiction nationale inédite plus important.

Les œuvres audiovisuelles représentent près de 64% de l'offre de programmes. La fiction constitue 55% de cette offre. Les programmes de fiction demeurent majoritairement étrangers.

La répartition de l'offre

L'information, hors chaînes d'information, reste la marque des chaînes historiques.

Les magazines et documentaires sont très présents sur les chaînes publiques, notamment France 5, et Direct 8.

Les divertissements restent le genre emblématique des chaines à composante musicale. Au sein du genre, ont peut distinguer les variétés et les jeux qui restent essentiellement présents sur les chaînes historiques, les autres divertissements qui se développent sur les chaînes lancées en 2005 et les vidéomusiques qui constituent l'ossature des grilles des chaînes à composante musicale. Les spectacles sont très présents sur France 4 et sur D17 qui proposent 74% de cette offre.

L'offre de sport est majoritairement proposé par les chaînes historiques ainsi que les chaînes publiques notamment France 4 et France Ô. En effet, les chaînes de France Télévisions proposent à elles seules 79% de cette offre.

Offre de programmes en 2012

Une offre diversifiée

Offre de programmes - Diffusion 24heures/24 - (en %)
Incluant les deux chaînes d'information I>télé et BFM TV et France Ô

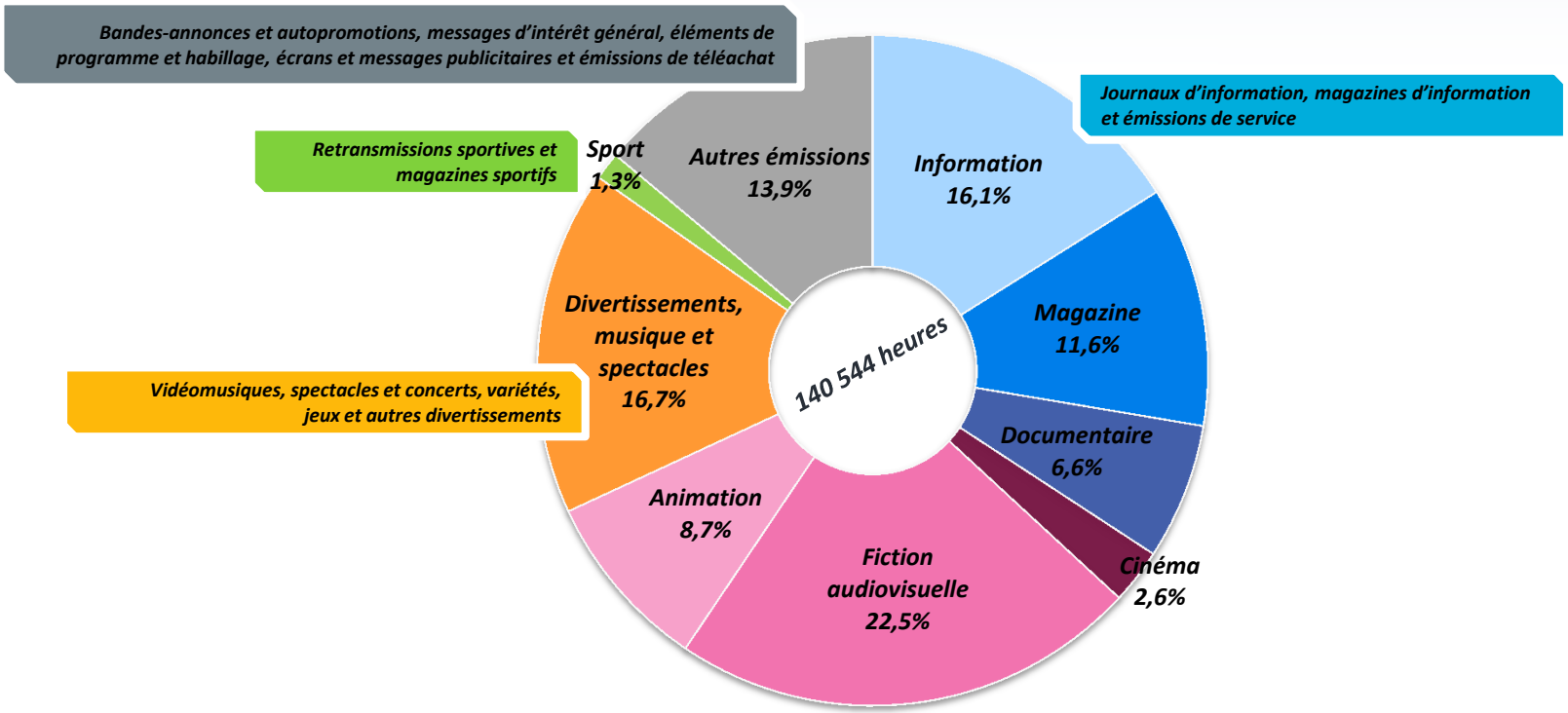

- *La fiction audiovisuelle occupe la place la plus importante (22,5%), immédiatement suivie par l'offre de divertissements (16,7%) et l'offre d'information (16,1%) ;*
- *Les deux chaînes d'information, qui représentent 11,8% de l'offre globale de programmes, proposent 65,8% de l'offre d'information diffusée par les chaînes gratuites ;*

Répartition de l'offre de programmes en 2012 (sur l'ensemble de la journée)

Une offre stable par rapport à 2011

Evolution de l'offre de programmes entre 2011 et 2012
hors les chaînes d'information - Diffusion 24heures/24 - (en %)

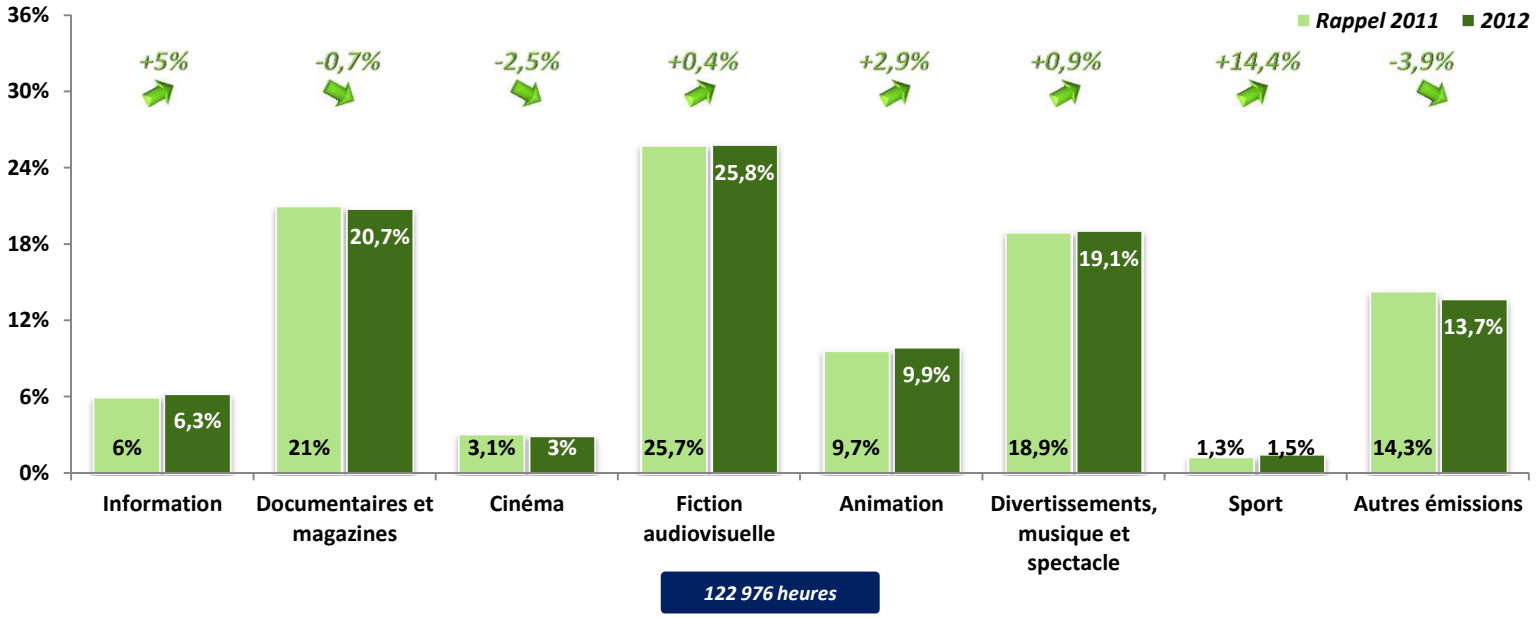

- *La fiction audiovisuelle domine toujours l'offre de programmes des chaînes nationales gratuites ;*
- *L'information enregistre une hausse importante, de même que l'animation, la fiction et les divertissements ;*
- *A l'exception de ces réajustements la structure de l'offre, hors chaînes d'information, reste stable par rapport à 2011 .*

Répartition de l'offre de programmes en 2012 entre 18 heures et 23 heures

Une forte représentation de la fiction aux heures de grande écoute

Comparaison de l'offre de programmes entre l'ensemble de la journée et les heures de forte exposition

hors chaînes d'information - en %

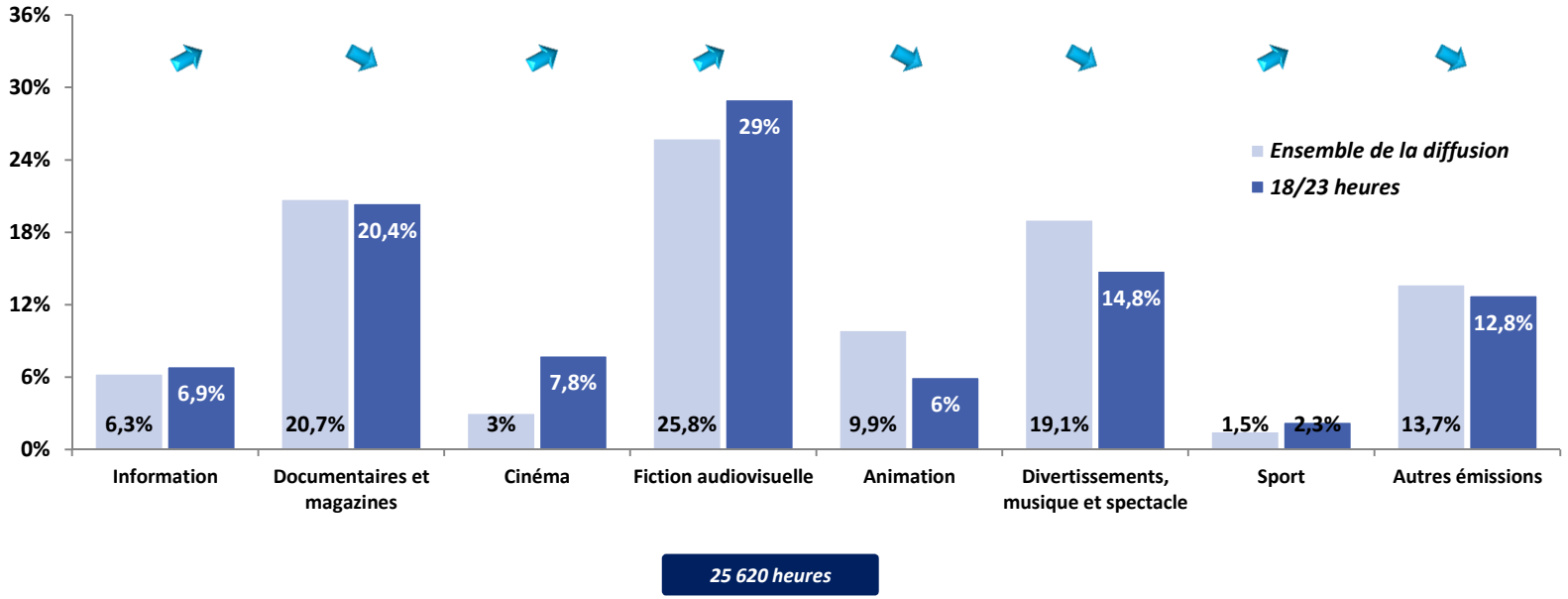

25 620 heures

- *Aux heures de forte exposition la fiction audiovisuelle et le cinéma se renforcent au détriment des divertissements et de l'animation ;*
- *Le cinéma bénéficie d'une bonne exposition ; 53,9% de l'offre de cinéma sont programmés entre 18 et 23 heures, a contrario, les divertissements ont vocation à alimenter le fond de grille, seuls 16,2% de l'offre de divertissements sont diffusés sur cette tranche horaire ;*
- *La fiction audiovisuelle domine l'offre de programmes aux heures de forte exposition, près d'un quart (23,5%) de l'offre de fiction est proposé sur cette tranche qui constitue 20,8% de la grille .*

Répartition de l'offre d'information (hors chaînes d'information)

La marque des chaînes historiques

Offre globale d'information

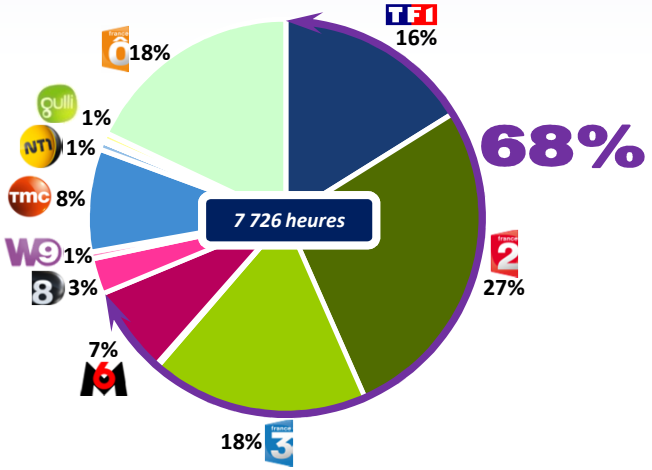

Information - les JT

Hors France Ô

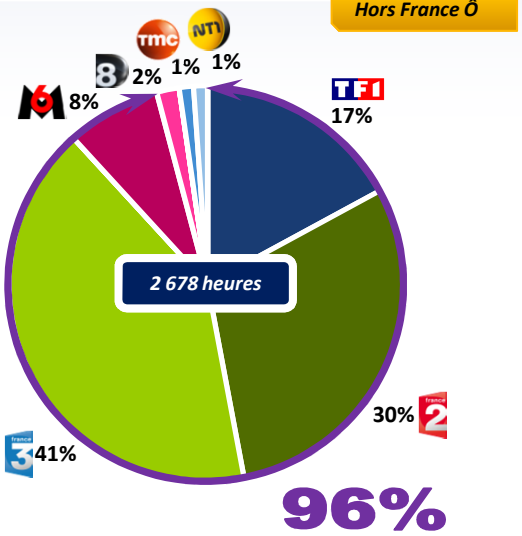

Information - les magazines

Hors France Ô

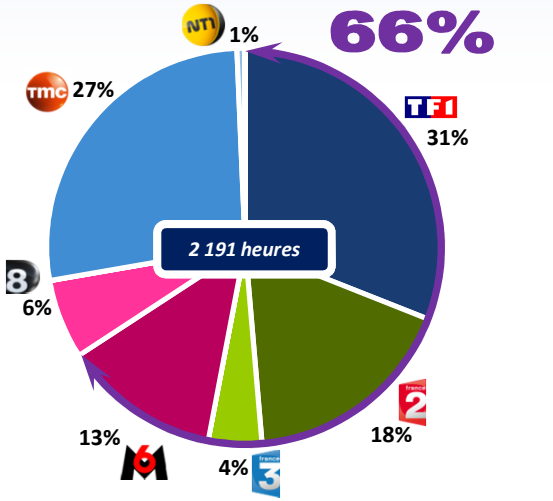

Tranche 18/23 heures

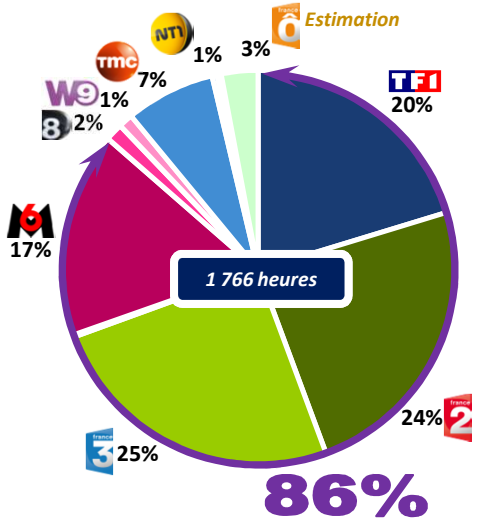

- *L'information reste la marque des chaînes historiques (TF1, France 2, France 3 et M6) qui proposent 68% de l'offre globale d'information (en diminution cependant de 3 points par rapport à 2011), soit deux fois plus, en volume, que sur les 9 chaînes lancées en 2005 où sa présence est encore marginale même si elle tend à se renforcer ;*
- *La part des chaînes historiques se renforce encore aux heures de forte audience ;*
- *France Ô se distingue des nouvelles chaînes en se positionnant comme le troisième diffuseur d'information avec France 3, derrière France 2 ; le service public propose ainsi, à lui seul, 63% de l'offre globale d'information ;*
- *Si les chaînes lancées en 2005 parviennent à développer une offre de magazines d'information, le journal télévisé reste le domaine réservé des chaînes historiques et notamment du service public.*

Répartition de l'offre de magazines et de documentaires (hors chaînes d'information)

Une place prépondérante sur France 5

Documentaires

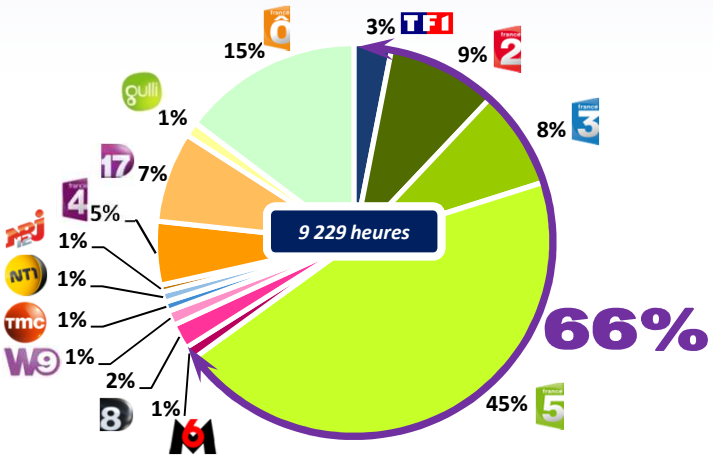

Magazines

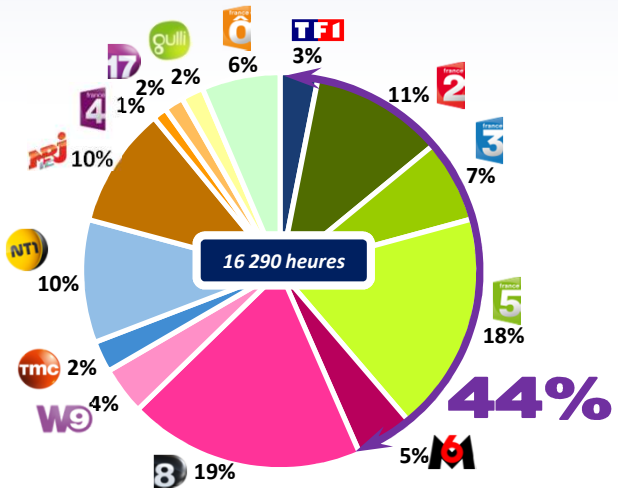

Tranche 18/23 heures

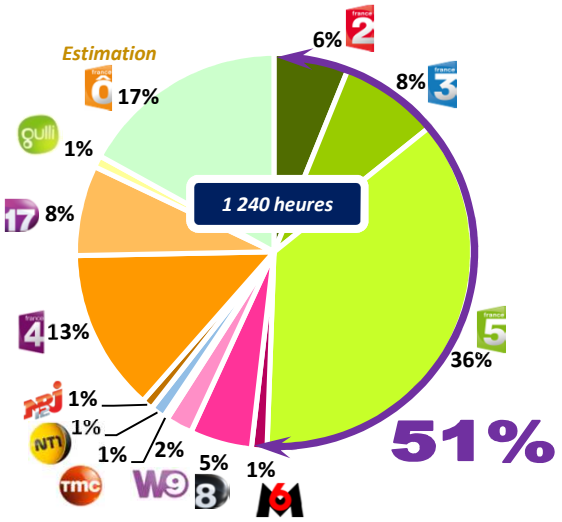

Tranche 18/23 heures

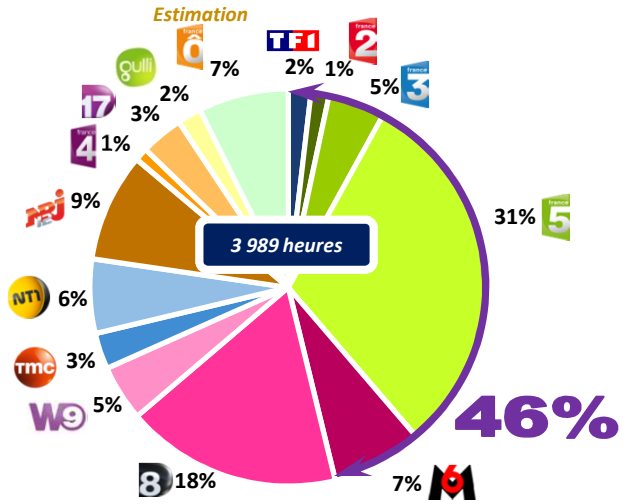

- *Les documentaires sont proposés sur toutes les chaînes, mais ils restent emblématiques des chaînes de service public et notamment de France 5 qui, en raison de son format, concentre près de la moitié de l'offre documentaire gratuite ;*
- *Les magazines sont programmés sur toutes les chaînes, ils constituent cependant une caractéristique du service public qui propose 43% de cette offre mais aussi de trois chaînes lancées en 2005 (D8, NT1, NRJ12) qui proposent 49% de cette offre ;*
- *Aux heures de forte exposition, la sous-représentation de l'offre documentaire profite aux magazines. Ceci s'explique par le fait que sur cette tranche France 5 propose moins de documentaires et privilégie les magazines.*

Répartition de l'offre de fiction audiovisuelle (hors chaînes d'information)

Une présence sur l'ensemble des antennes

Offre globale de fiction

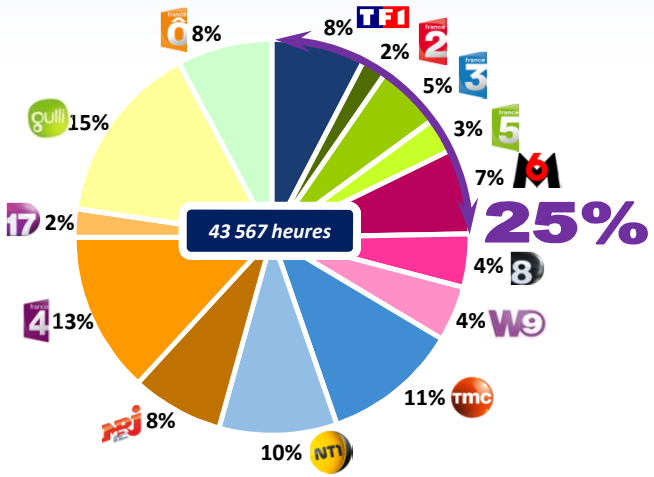

Fiction audiovisuelle

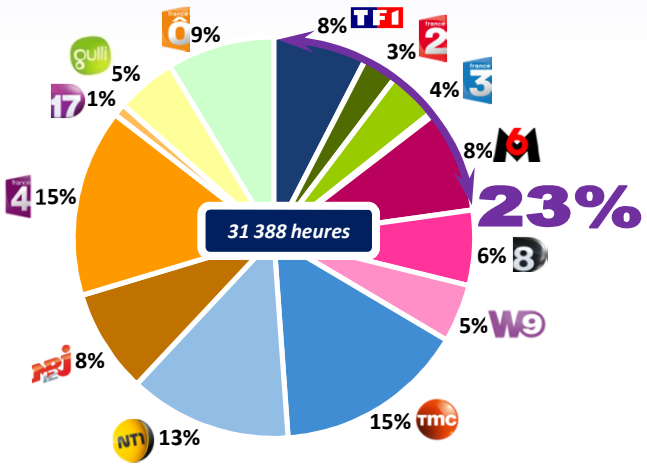

Animation

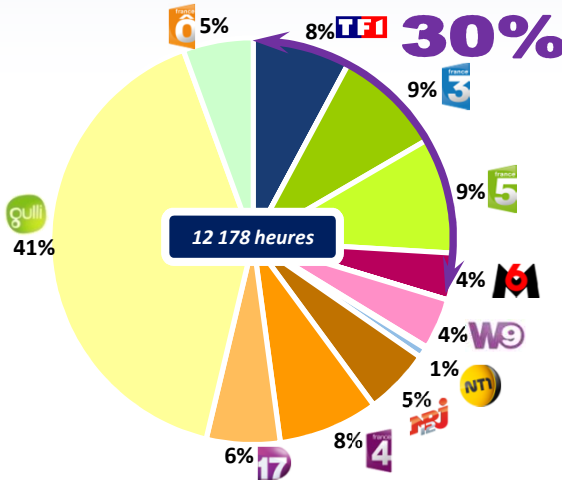

Tranche 18/23 heures

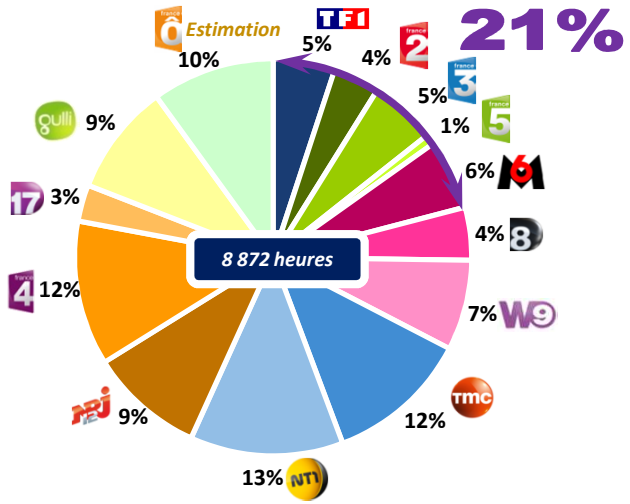

- *La fiction audiovisuelle (hors animation) est présente sur l'ensemble des chaînes. Cependant, trois d'entre elles (NT1, TMC et France 4) concentrent 43% de l'offre ;*
- *La chaîne jeunesse Gulli, en raison de son format, propose plus de 40% de l'offre gratuite d'animation. Ce genre constitue 56,5% de sa programmation, en baisse cependant de 4,5 points par rapport à 2011. A contrario, France 2, Direct 8 et TMC ne proposent aucun programme d'animation.*
- *Aux heures de forte exposition, la part de la fiction audiovisuelle progresse au détriment de celle de l'animation (Cf. histogrammes page 4). En effet, sur cette tranche la fiction est surreprésentée sur l'ensemble des chaînes à l'exception de TF1, M6, France 4 et Gulli.*

Répartition de l'offre de divertissements (hors chaînes d'information)

Des programmes de soirée pour les chaînes historiques …

Offre globale de divertissements

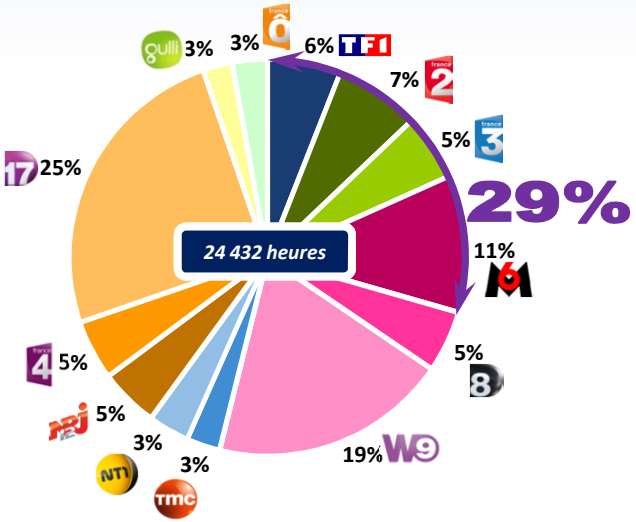

Variétés

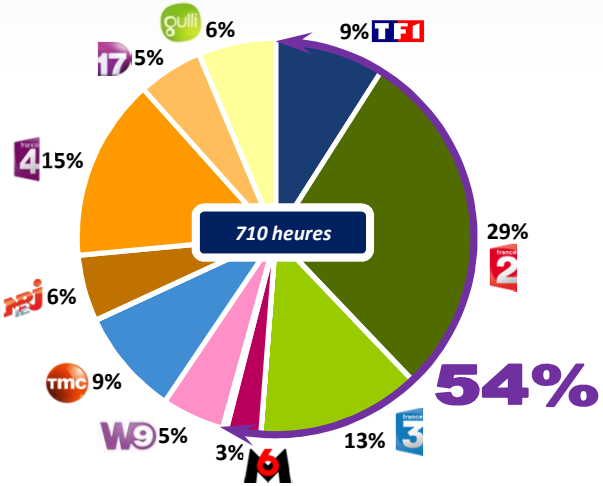

Jeux

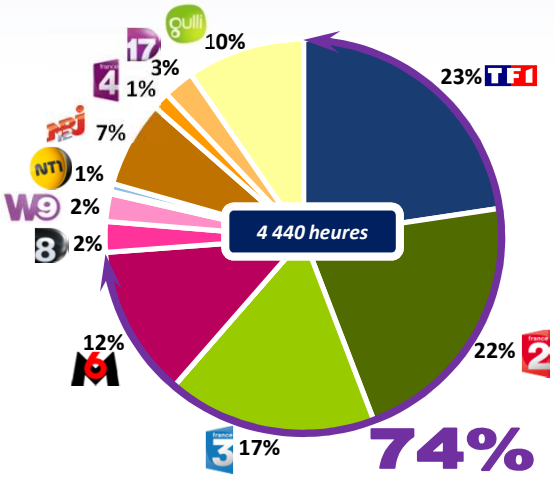

Tranche 18/23 heures

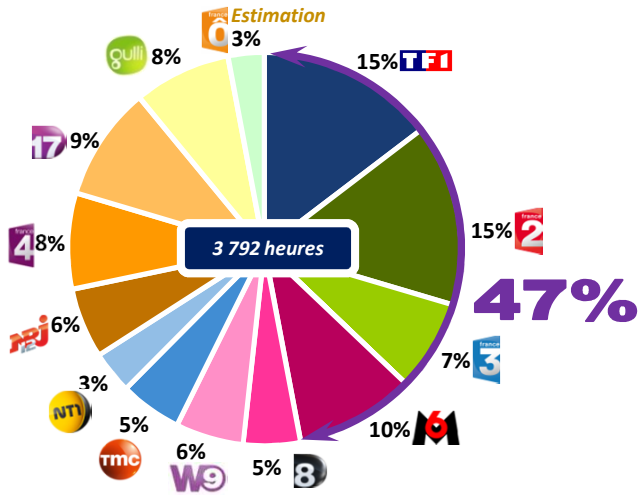

- *Les divertissements sont présents sur toutes les chaînes gratuites, à l'exception de France 5. Ils sont cependant majoritairement proposés par les chaînes à composante musicale (M6, W9 et D17) qui agrègent 55% de cette offre ;*
- *Le genre est principalement constitué de vidéomusiques (37,5%), de jeux (19%) et de divertissement-autres (28,7%) ;*
- *Aux heures de forte audience, les divertissements sont surreprésentés sur TF1, France 2 et Gulli alors que leur part est en diminution sur l'ensemble des autres chaînes ; à titre indicatif, les vidéomusiques ne représentent plus que 2,5% de l'offre de divertissements, sur cette tranche ;*
- *Au sein du genre, les variétés, bien qu'en diminution, et les jeux restent la marque des chaînes historiques (TF1, France 2, France 3 et M6).*

Répartition de l'offre de divertissements (hors chaînes d'information)

… des programmes de journée pour les chaînes lancées en 2005

Vidéomusiques

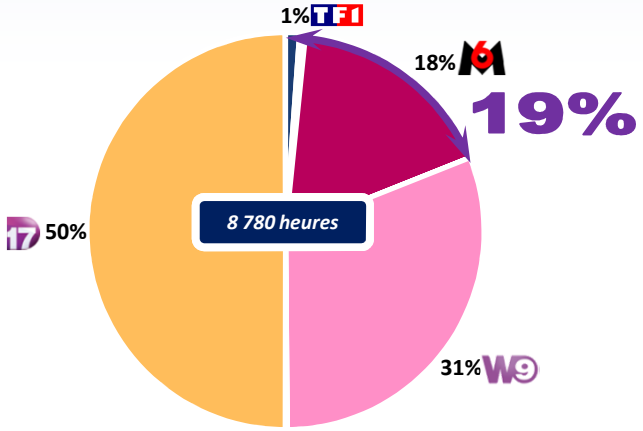

Spectacles et concerts

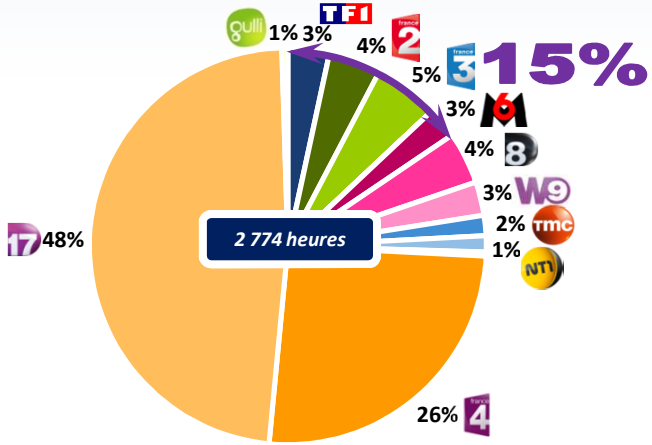

Autres divertissements

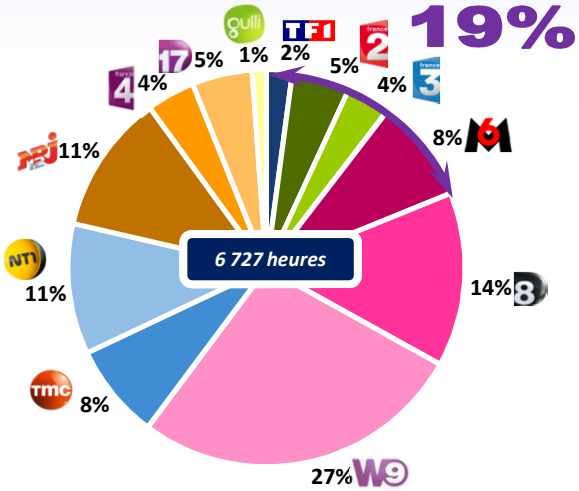

- *Les vidéomusiques et les concerts composent l'ossature des grilles de programmes des chaînes à composante musicale ;*
- *Alors que les chaînes lancées en 2005 s'investissent massivement dans les divertissement-autres dont les plus importants en volume sont : Génération Top 50 (W9), Touche pas à mon poste (D8, France 4), Gym direct (D8), En mode gossip (NT1), A vos clips (W9), Hollywood girls (NRJ12), Les Maçons du cœur (TMC), A mourir de rire (W9, M6), On ne demande qu'à en rire (France 2), Catch américain (NT1), Ramsay cauchemar en cuisine (W9), Juste pour rire (NT1, TF1). Ces 12 émissions constituent 49% de l'offre de la catégorie « divertissements-autres ».*

Répartition de l'offre de sport (hors chaînes d'information)

Les chaînes publiques en première ligne

Offre globale de sport

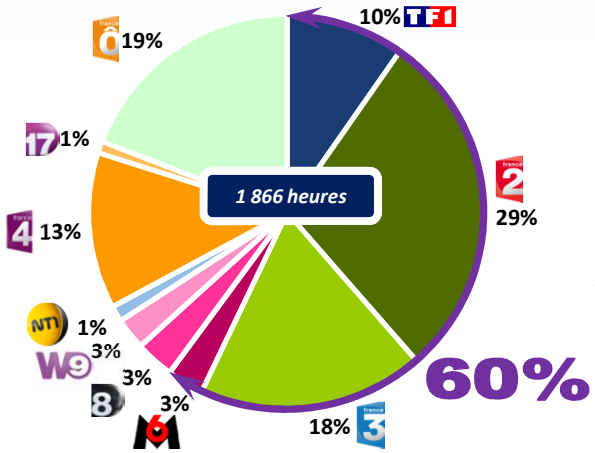

Tranche 18/23 heures

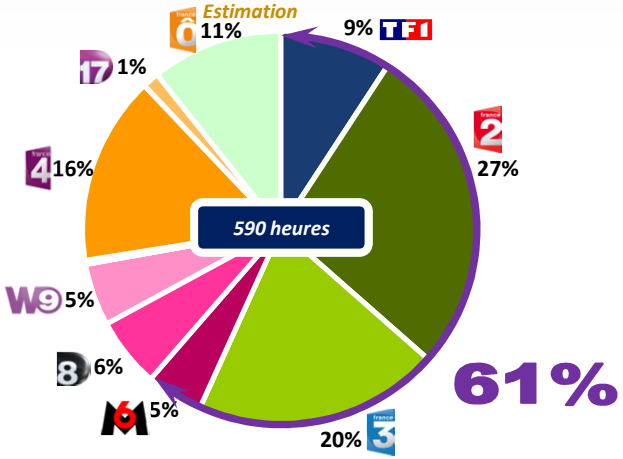

Répartition de l'offre de sport (hors France Ô)

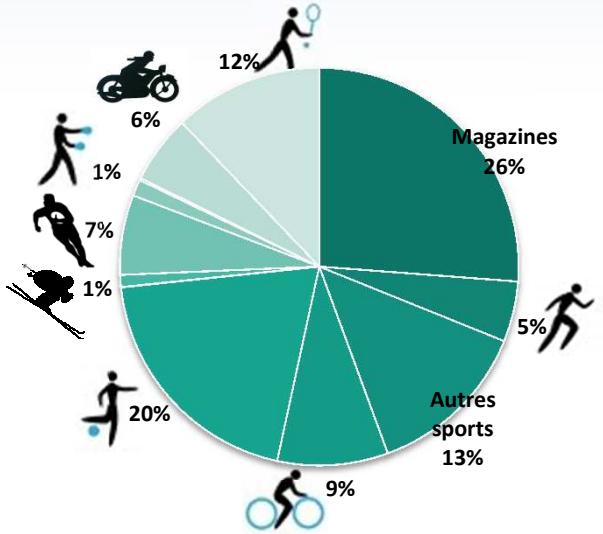

- *L'offre de sport reste la marque du service public tant en volume que par la variétés des disciplines proposées ;*
- *France 4 et France Ô se placent comme les troisième et quatrième diffuseurs de sport derrière France 2 et France 3. Le service public propose ainsi, à lui seul, 79% de l'offre de sport ;*
- *Les retransmissions de football, tennis, cyclisme et rugby constituent près de 48% de l'offre globale du genre, hors France Ô dont le détail par discipline ne figure pas au bilan ; aux heures de forte audience les retransmissions de football représentent plus de 41% de l'offre de sport.*

Profil des chaînes historiques

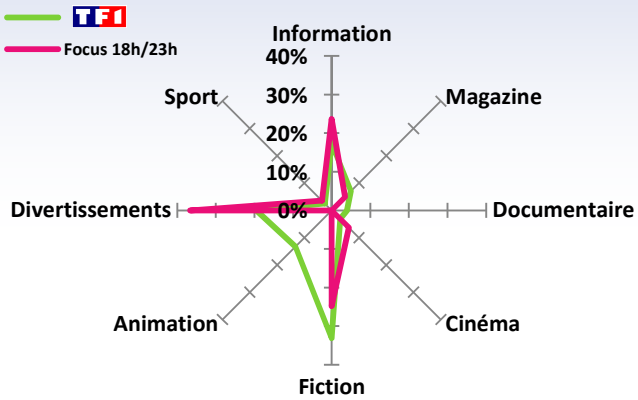

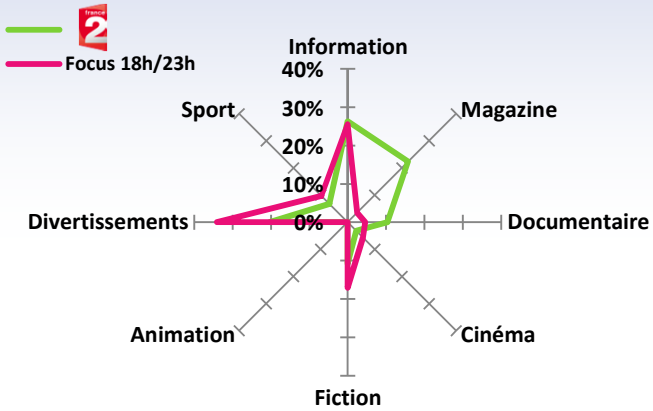

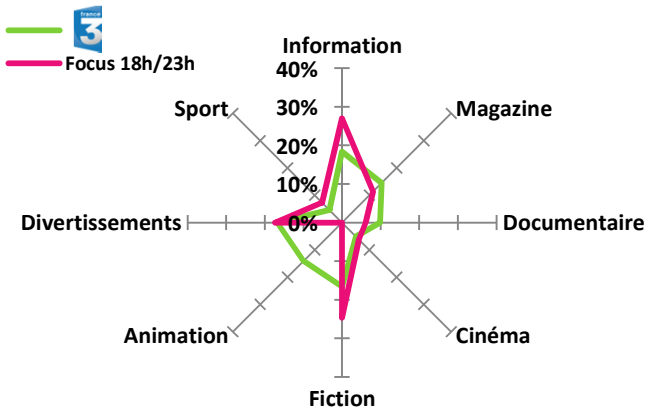

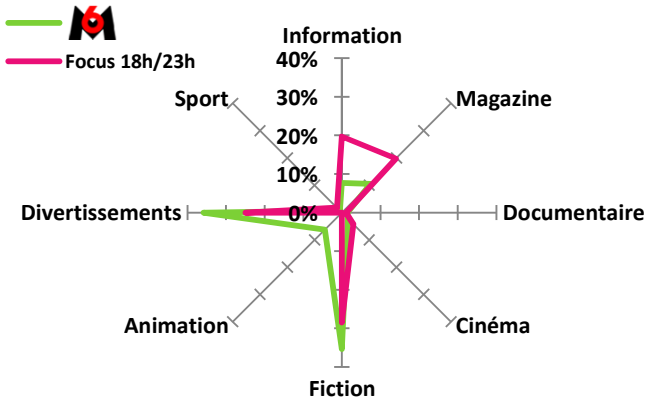

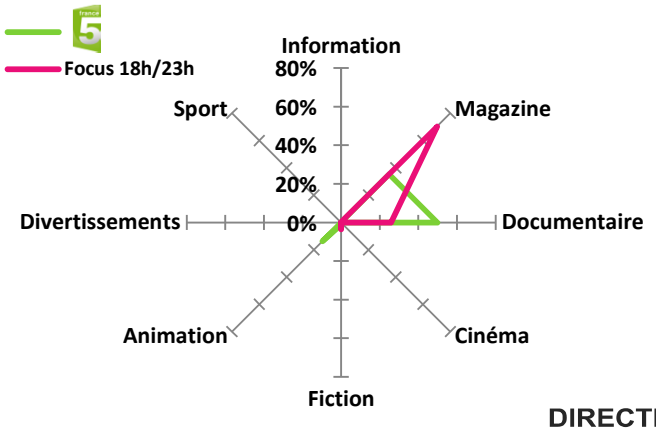

- *Le graphique en radar offre une représentation de la diversité ou de la spécificité de l'offre selon les antennes ;*
- *Il met également en évidence le changement de physionomie des chaînes selon les tranches horaires.*

Profil des chaînes lancées en 2005

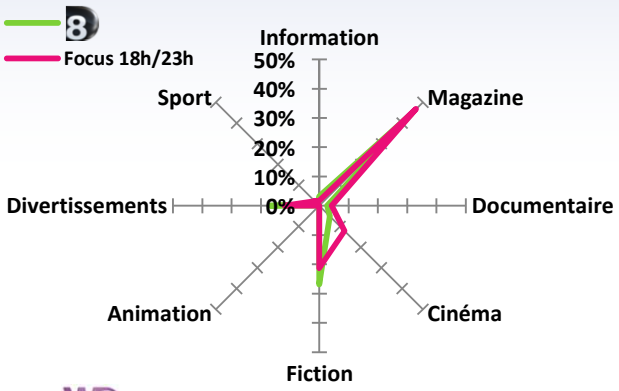

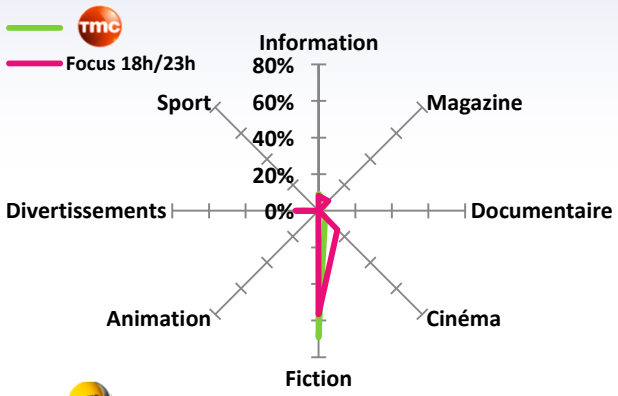

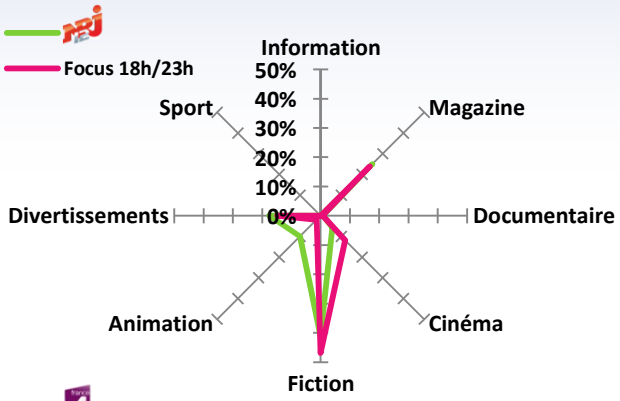

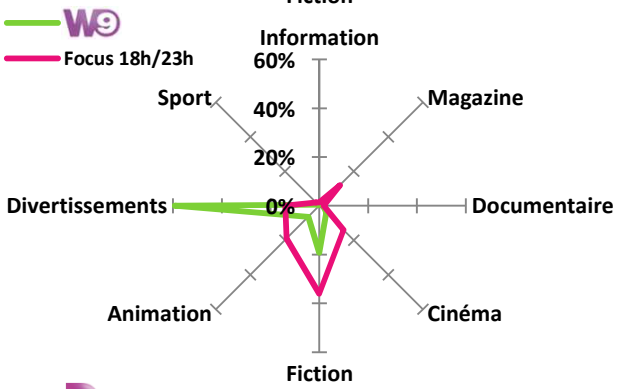

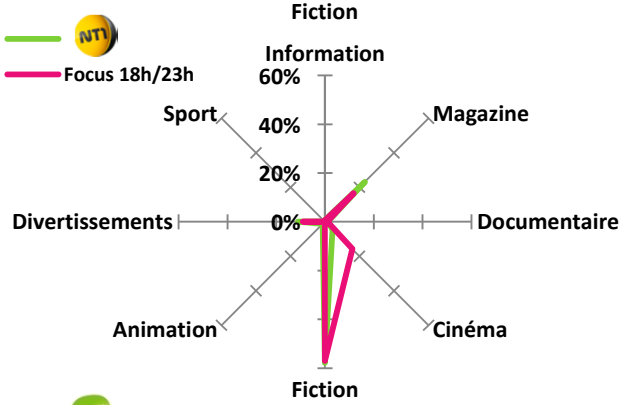

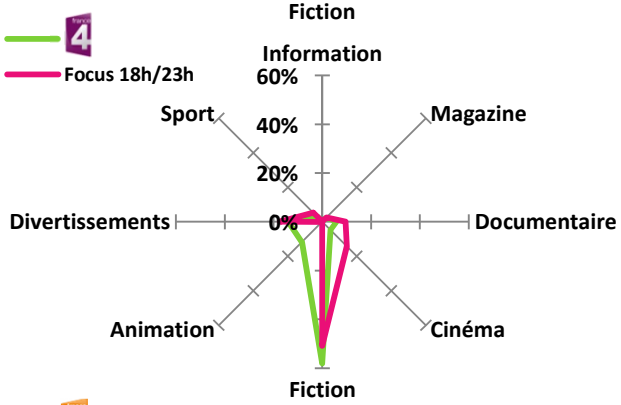

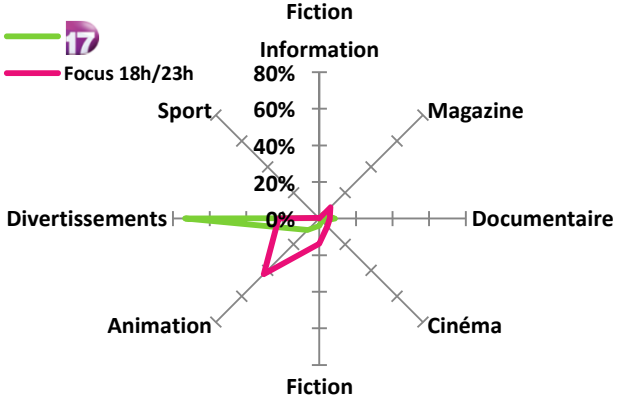

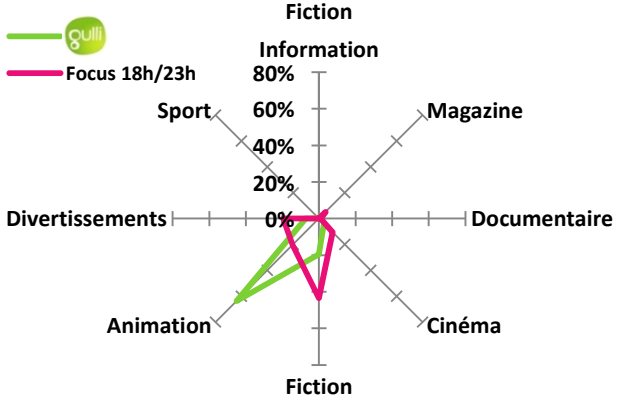

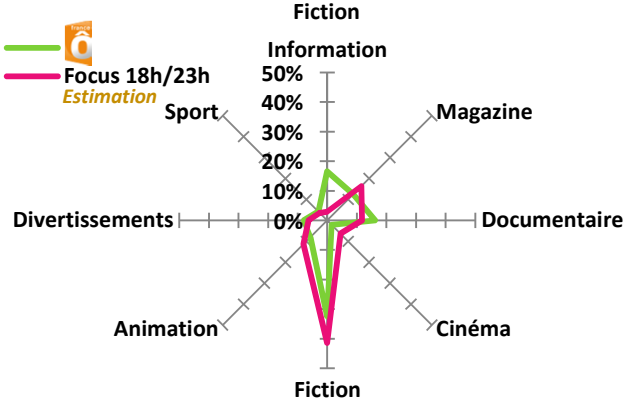

Evolution de l'offre de cinéma (en nombre de diffusions)

Des programmes statutaires pour les chaînes lancées en 2005

- *L'offre de cinéma, en nombre de diffusions, est en progression constante depuis 2005, bien que celle-ci se ralentisse après avoir atteint un pallier important en 2008 ;*

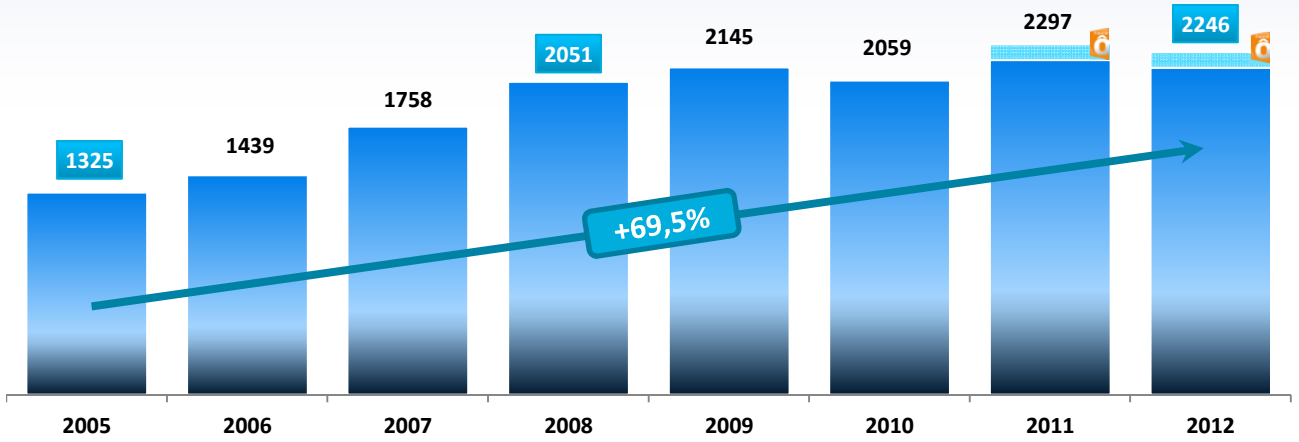

- *Cette progression de l'offre correspond à la montée en puissance du cinéma sur les chaînes lancées en 2005 pour lesquelles il constitue un produit d'appel alors que l'exposition du cinéma diminue sur les chaînes historiques.*

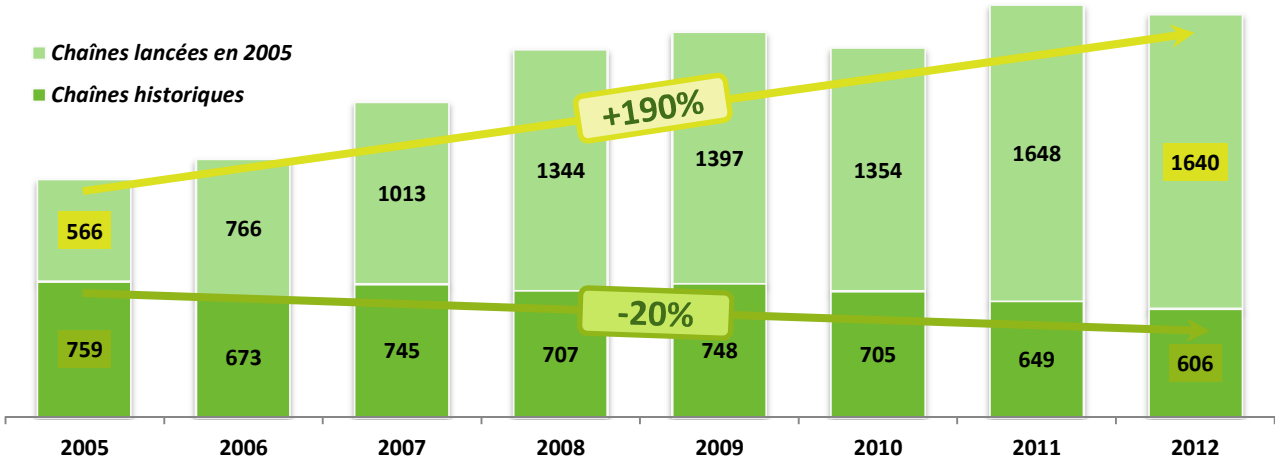

Evolution de l'offre de fiction (hors animation)

La diversification de l'offre des chaînes lancées en 2005 réduit mécaniquement l'offre de fiction

- *En 2012, l'offre de fiction reste relativement stable par rapport à 2011 ;*
- *L'évolution de l'offre sur une période plus longue montre qu'après avoir connu une croissance spectaculaire en 2008 essentiellement sous l'impulsion de Direct 8, France 4, NRJ 12 et Gulli, la fiction, hors animation, a retrouvé, depuis 2011, à périmètre, constant (hors France Ô intégré en 2011) un niveau équivalent à celui de 2007 ;*
- *En 2011, première année de plein exercice en diffusion nationale pour France Ô, la chaîne permet à l'offre globale de fiction de retrouver une nouvelle phase de croissance.*

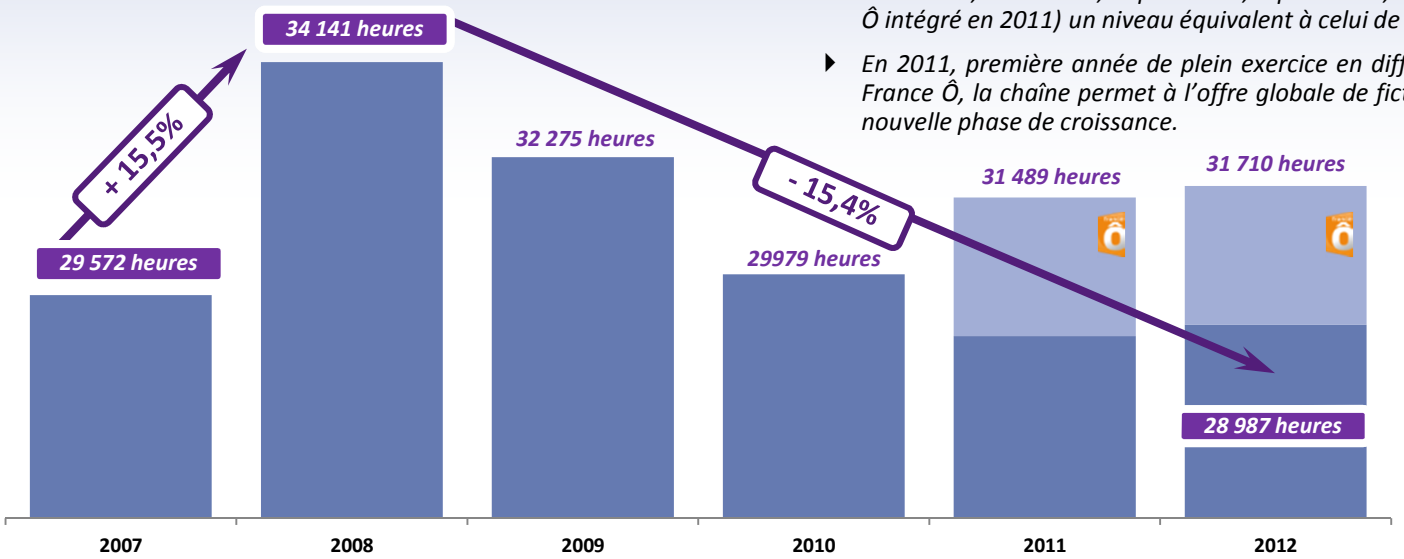

- *En 2012, la fiction est majoritaire sur TMC et France 4 et domine largement l'offre de programmes de NT1 ; elle représente entre 20 et 30% de l'offre sur TF1, M6, D8, NRJ12 et Gulli.*
- *L'offre a fortement diminué sur les chaînes lancées en 2005 depuis leur premières années d'existence en raison d'une d'une plus grande diversification de leur offre.*

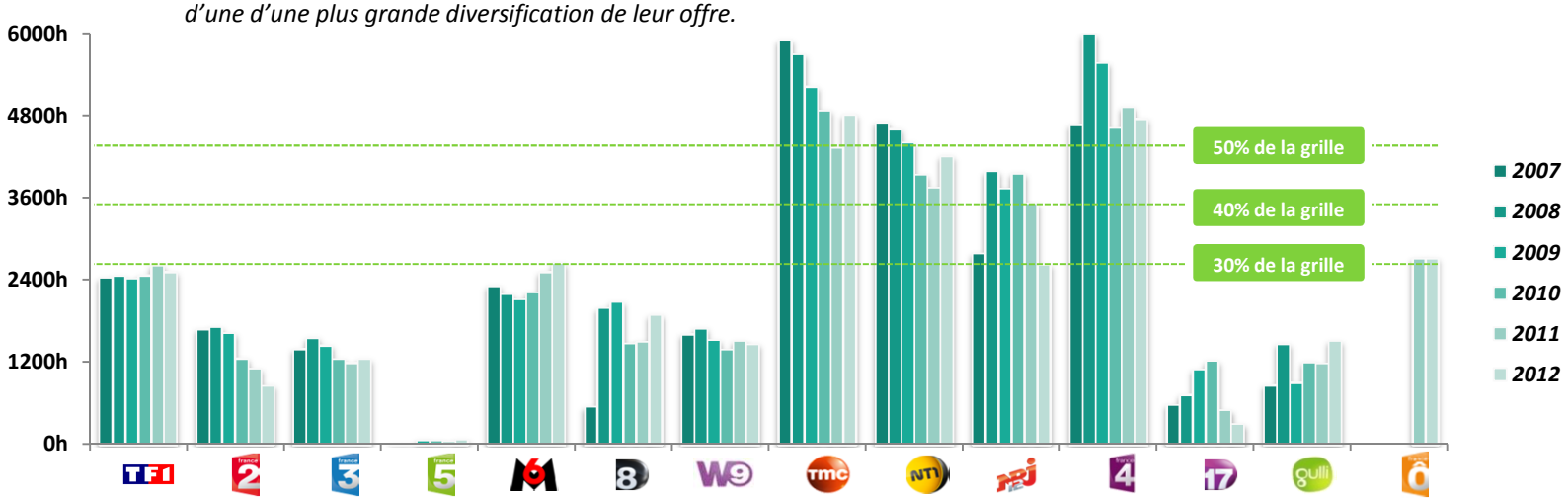

L'offre de séries américaines (hors France Ô)

TF1 et M6 offre le plus grand choix de séries américaines en soirée

Volume annuel par titre et par chaîne entre 20 et 23 heures

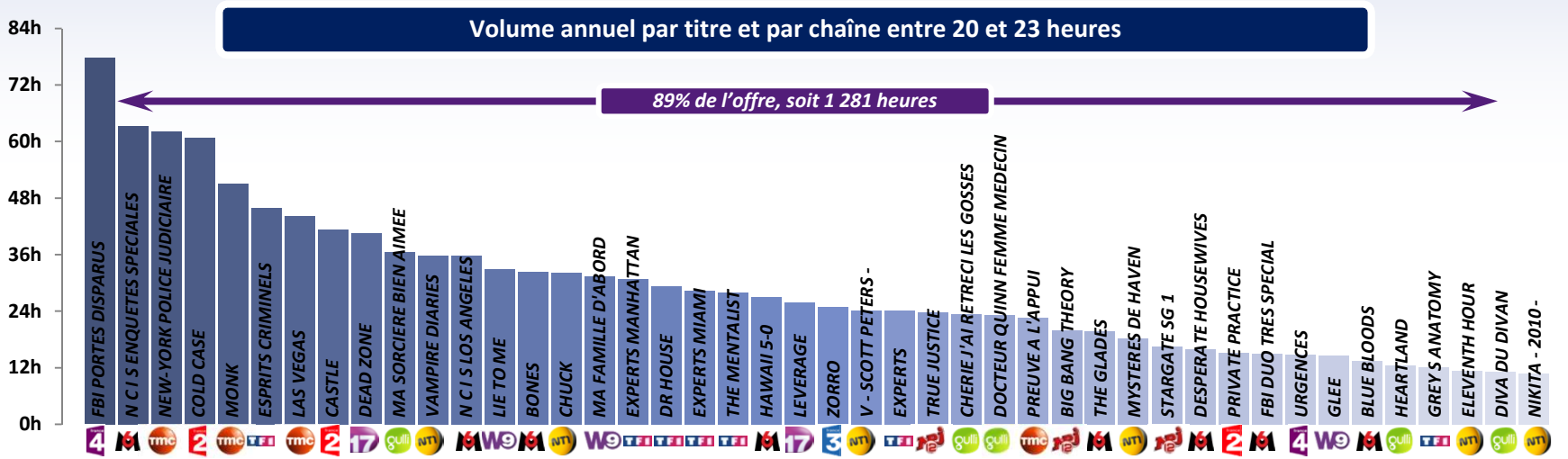

L'offre de séries américaines entre 20 et 23 heures

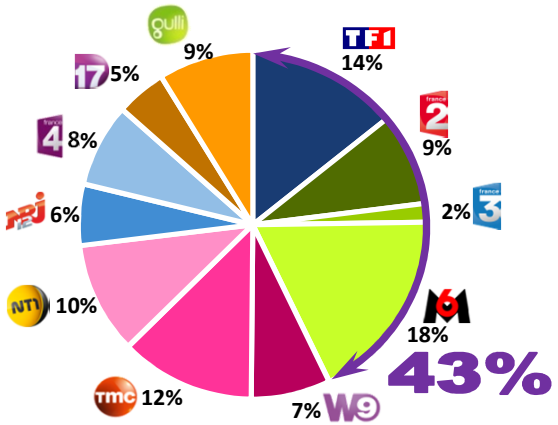

En volume total diffusé sur la tranche

L'offre de séries américaines en nombre de soirées

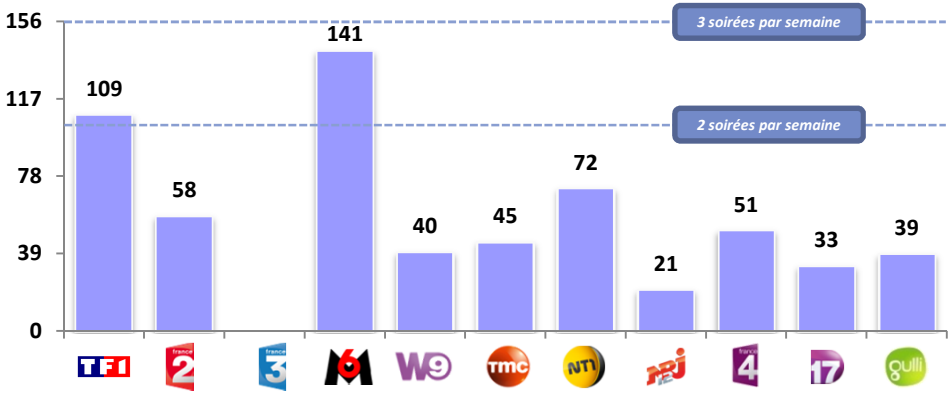

En nombre de soirées
(est comptabilisée au titre d'une soirée, la programmation d'au moins deux épisodes à la suite d'une série lorsqu'ils totalisent une durée d'au moins 80 minutes)

L'offre de fictions françaises (hors France Ô)

En volume, les fictions courtes et feuilletons quotidiens rivalisent avec les fictions de soirée

En volume annuel par titre et par chaîne entre 20 et 23 heures

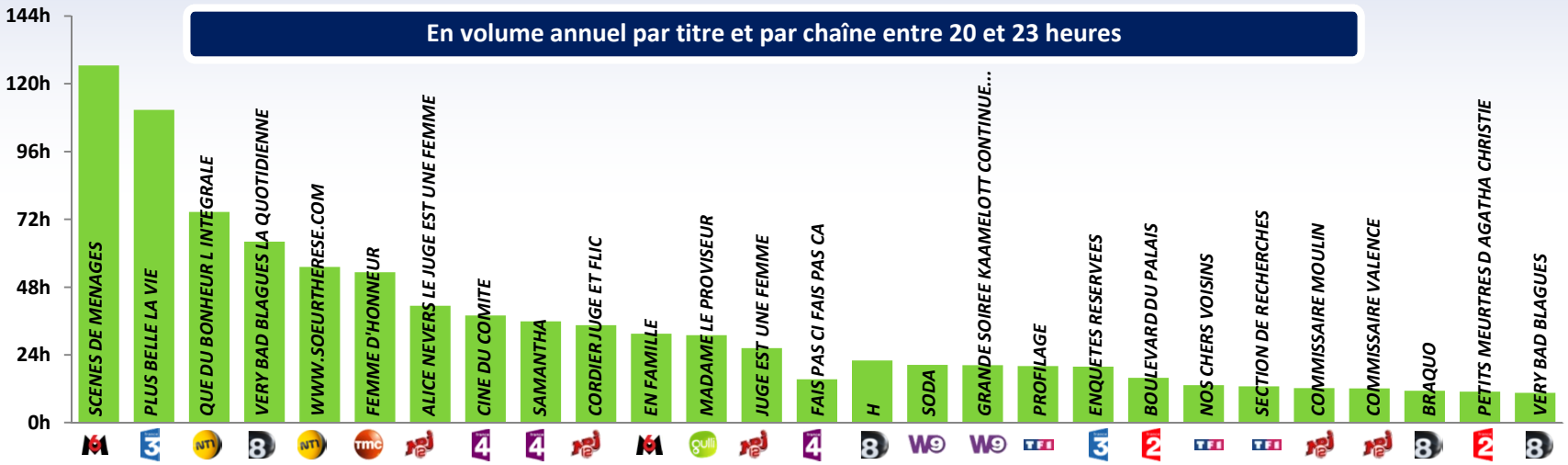

L'offre de fictions françaises entre 20 et 23 heures

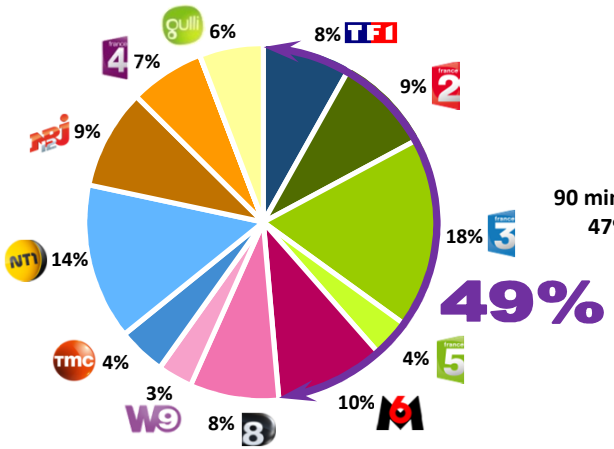

L'offre de fictions françaises par format

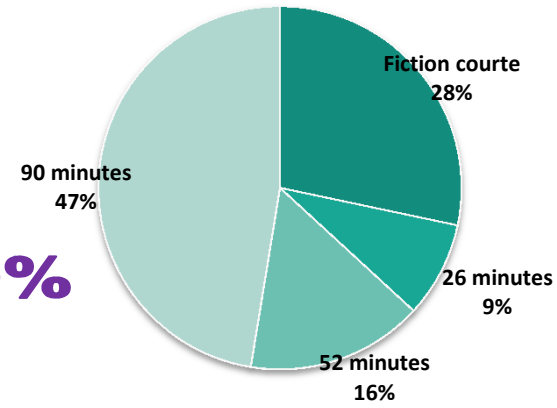

L'offre de fictions françaises en nombre de soirées

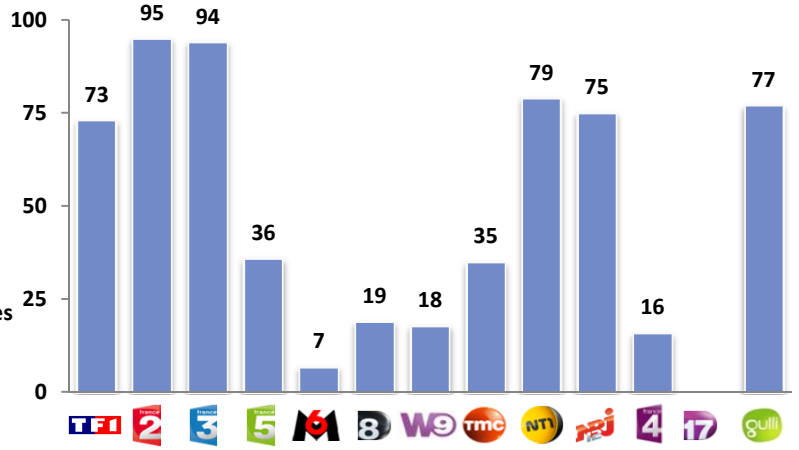

Répartition de l'offre de fiction dans la grille (hors France Ô)

A l'exception de la plage 20/21 heures l'offre de fiction est majoritairement étrangère entre 11 heures et 1 heure du matin

Volume annuel de fiction par heure

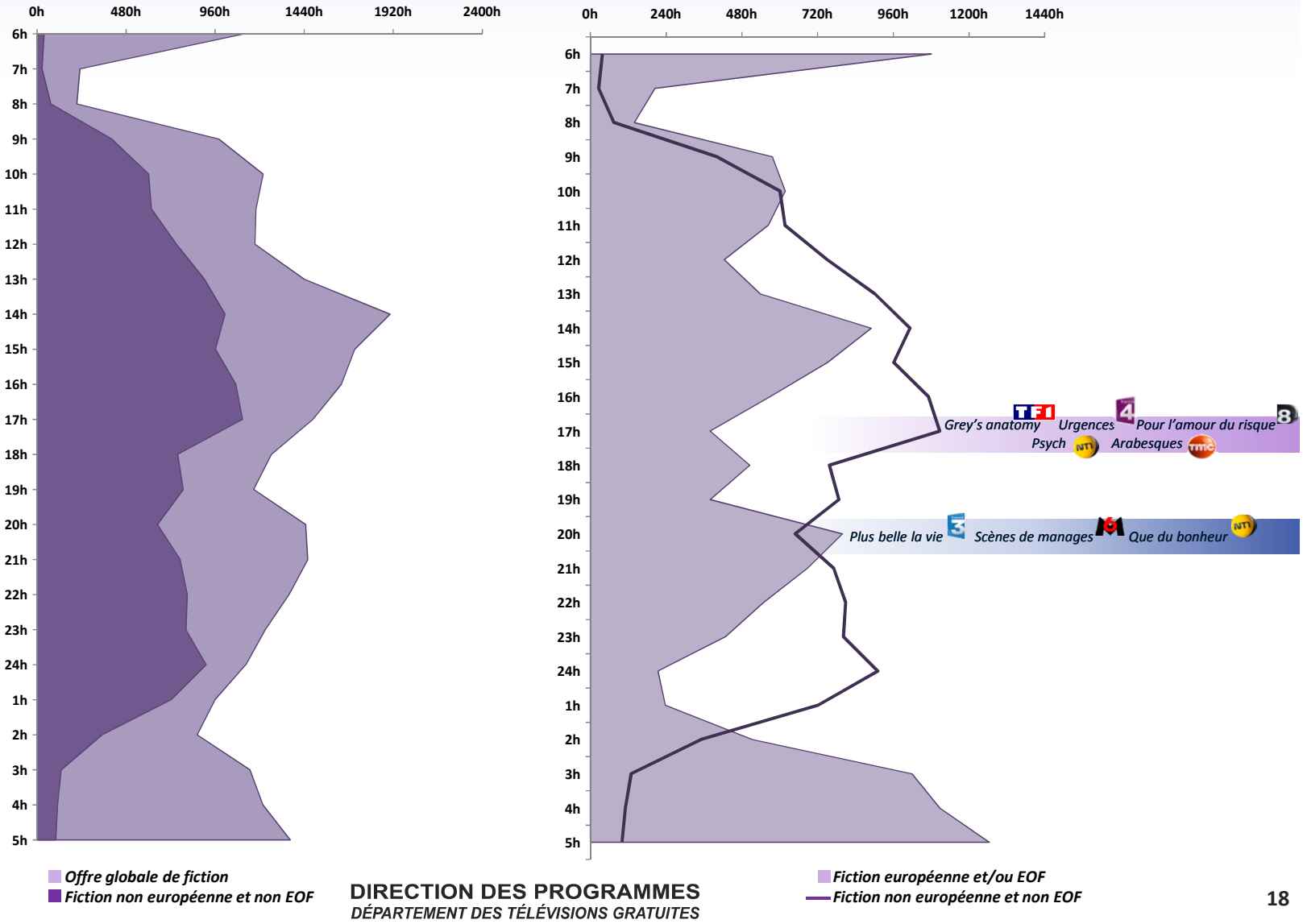

Focus sur les œuvres audiovisuelles

Un effort d'exposition des œuvres européennes et EOF moins important sur la fiction que sur les autres genres

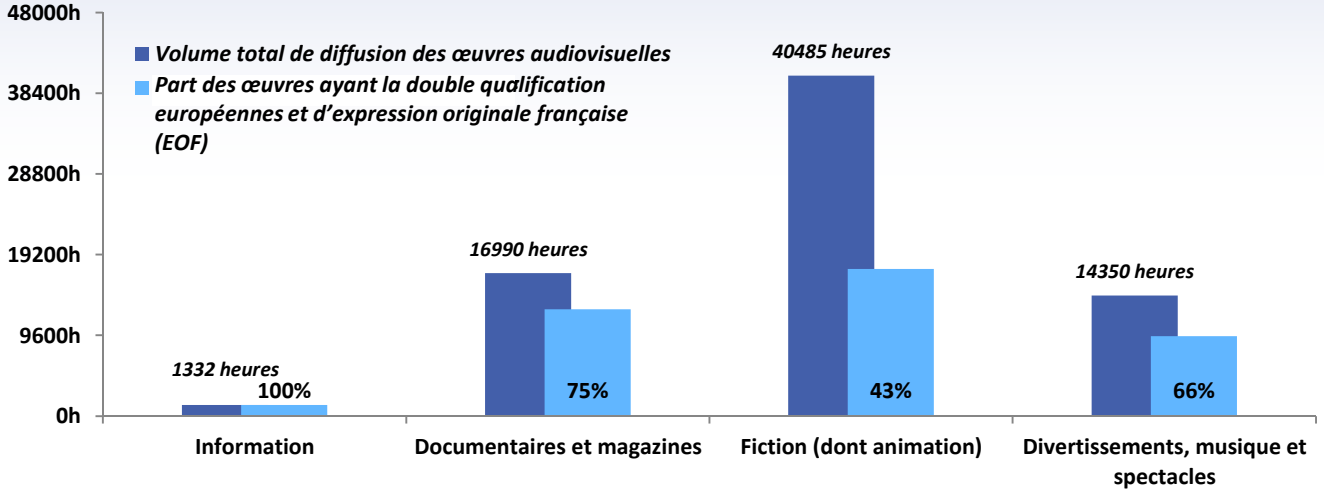

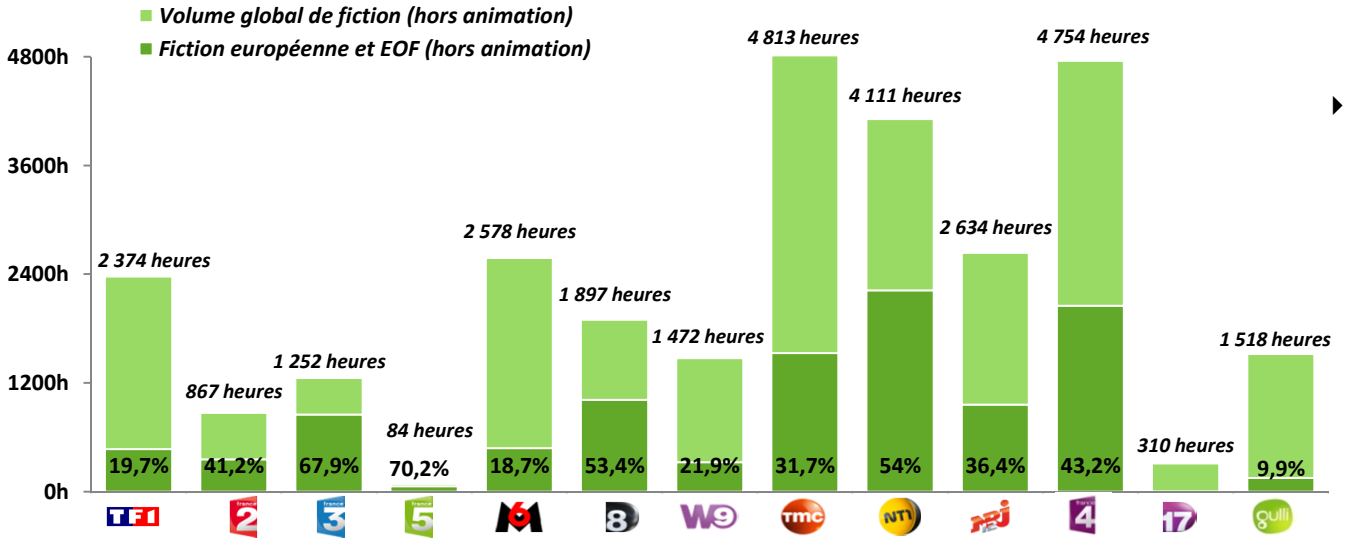

- *Les œuvres proposées sont, en moyenne, très majoritairement européennes (69%) et EOF (56%) ;*
- *La fiction fait exception, la répartition des œuvres par genre et par origine révèle en effet que seules les œuvres de fiction ne sont pas majoritairement européennes et EOF ;*
- *S'agissant de la fiction, hors animation, le détail par chaîne fait apparaître que seules trois chaînes, France 3, D8 et NT1 réservent une part majoritaire aux œuvres européennes et EOF ; France 2 suit de près avec 41,2%.*
- *Toutefois, en moyenne, la part de la fiction européenne et EOF proposée sur les chaînes historiques (31%) est légèrement inférieure à celle proposée par les chaînes lancées en 2005 (38,3%).*
- *En revanche les chaînes lancées en 2005 proposent beaucoup de fiction européennes et EOF en rediffusion. Cependant, des chaînes telles que TF1, qui certes réservent une part moins importante aux œuvres européennes et EOF dans leur offre de fiction, proposent un volume de fiction française inédite plus important. Dans le cas de TF1, la chaîne consacre une à deux soirées par semaine à la fiction française inédite.*